CONVENTION NATIONALE.

PÉTITION

PRÉSENTÉE

A LA CONVENTION NATIONALE

Par le département de Paris, les diſtricts ruraux, la commune, les ſections & les ſociétés populaires y réunies.

IMPRIMÉE PAR ORDRE DE LA CONVENTION NATIONALE.

SI l'on consulte tous ceux qui ont été chargés de quelques branches de l'inſtruction publique dans nos écoles, dans nos colléges, dans nos univerſités, on ſera convaincu que la nature ne traite pas également tous les individus par rapport aux facultés intellectuelles. De même que naturellement les hommes ne ſont pas tous de la même taille, de la même force, ni également propres aux différens exercices du corps, ils ne naiſſent pas tous également intelligens, également propres à la ſpéculation, ni également ſuſceptibles de tous les degrés de cette paſſion qui fait



vaincre les difficultés, & furmonter la répugnance naturelle qu'ils ont tous pour la contention d'efprit. Depuis l'idiot fur lequel l'éducation ne peut rien, jufqu'à Newton, toutes les nuances font remplies ; & fi l'on repréfente par le nombre cent tout ce que peut faire l'homme le plus favorifé en même temps et par la nature, et par l'éducation, et par les circonftances, quelques-uns ne reçoivent de la nature que ce qui eft néceffaire pour produire 1, 2, 3, &c. : un affez grand nombre peut-être naît avec des facultés capables de produire 50 ; mais ce nombre va en décroiffant pour des facultés plus grandes, & très-peu font capables de 90.

Si, comme on ne peut en douter, parmi le grand nombre d'enfans qui naiffent dans nos montagnes, chez les pafteurs de la Lozère, & dans tant de cantons où les moyens d'éducation font abfolument nuls, il en eft un qui ait reçu de la nature des facultés intellectuelles capables de lui faire produire 90, cet enfant, à l'âge de quinze ans, n'a encore rien vu que trois ou quatre petits camarades, fes moutons, fon chien, quelques herbes & de la neige ; il n'a prefque pas d'idées. Cependant il a eu quelques occafions de fe mefurer avec les autres pafteurs, de lutter avec eux d'intelligence & d'adreffe, & il a fenti qu'il leur étoit fupérieur. Il apprend que dans les plaines & dans le bas de la vallée il y a des laboureurs qui pofsèdent, qui plantent, qui sèment & qui récoltent : il s'ennuie bientôt d'une vie non productive ; il defcend, il demande du travail, on le reçoit valet de charrue ; fa gaucherie fait bientôt place à l'adreffe ; fon activité lui fait exécuter tout ce qu'on lui ordonne ; fon intelligence le lui fait faire mieux qu'on ne l'attendoit de lui ; il plaît à la fille du maître, il plaît bientôt au père, qui le prend pour fon gendre ;



& le voilà fermier. Une grande intelligence & une grande activité ne lui servent qu'à faire un peu mieux que les autres ce qu'il importe très-peu de faire un peu mieux; & cet homme, formé par la nature pour produire 90, placé dans des circonstances où l'on fait ordinairement 5, à cause de son intelligence extraordinaire, produit 10, et le reste est perdu.

Pour qui est cette perte? Ce n'est pas pour lui, qui peut être très-heureux au sein d'une famille, & entouré de voisins qui l'admirent, parce qu'il a de grandes qualités, & qui le chérissent, parce que n'ayant pas été à portée de contracter de grands vices, & qu'étant hors d'atteinte des petits, il est bon, il est généreux : c'est pour la nation, dont, dans d'autres circonstances, il auroit augmenté les lumières ou détruit quelques préjugés nuisibles; c'est pour la nation, dont il auroit pu perfectionner l'industrie, avancer les arts, & dont il auroit augmenté les jouissances par quelques découvertes utiles; c'est pour la nation, qu'il auroit beaucoup plus enrichie en employant la même intelligence & la même activité à un genre de travail moins à la portée du commun des hommes, & auquel on attache un plus grand prix; mais plus que tout cela encore, c'est pour l'espèce humaine, au perfectionnement de laquelle il auroit contribué.

Ce n'est donc ni aux individus, ni même aux familles, qu'il faut abandonner le soin de l'éducation, qu'ils ne peuvent distribuer avec une juste économie; c'est à une grande nation, qui, prise collectivement, retire presque tout le fruit d'une éducation générale bien dirigée, à y attacher la plus grande importance, à la surveiller avec le glus grand intérêt; c'est à une grande république à faire, pour le maintien de sa constitution, ce que les despotes n'ont jamais

négligé de faire pour conserver l'autorité qu'ils avoient usurpée, en inspirant de bonne heure aux enfans l'amour de leur patrie, & le zèle pour l'indépendance de leur pays, en les familiarisant avec la vérité, en les accoutumant à ses traits, pour les mettre à portée d'éviter un jour toutes les espèces de séductions; enfin en proscrivant les erreurs de tous les genres; car alors si un usurpateur tente de substituer sa volonté à la volonté générale, & d'asservir la multitude, ce sera par une erreur.

Lorsque dans vingt-cinq millions d'hommes il naît un enfant, il est d'abord probable qu'il ne sera qu'un homme ordinaire; mais il y a aussi la chance que la nature lui aura accordé quelques grandes qualités. Si donc la nation entend bien ses intérêts, si elle veut profiter de tous ses avantages, elle ne doit pas perdre de vue cet enfant, quelque part qu'il soit né, qu'elle ne se soit assurée de l'avoir élevé jusqu'à l'état où il pourra employer toutes ses facultés, & où par conséquent son travail aura le plus de prix.

Tels sont indubitablement les principes fondamentaux sur lesquels doit reposer le plan d'éducation que vous préparez à la France.

Législateurs, vous nous avez donné une constitution républicaine; elle s'écrouleroit rapidement, si elle n'avoit pour appui des moeurs républicaines; & ces moeurs seront le produit de l'éducation: il y a quatre mois que votre comité de salut public en parloit comme d'une mesure de sûreté générale; & puisque cette mesure n'est pas réalisée, notre sûreté est nécessairement compromise.

Nous savons que l'éducation, qui fut toujours l'objet de vos sollicitudes, est en ce moment celui de vos discussions. Nous attendons avec une impatience patriotique les lois qui à cet égard vont émaner de

votre ſageſſe; mais l'organiſation complète éprouvera dans ſon exécution des lenteurs inévitables, & qui ne s'accordent pas avec les beſoins urgens de la république. L'année ſcholaire va recommencer, & une année eſt trop précieuſe pour en faire le ſacrifice : ſaiſiſſons donc cette époque pour rapprocher l'inſtruction publique de la perfection à laquelle vos décrets peuvent la porter.

Les colléges de Paris, ſemblables en cela à tous ceux de la République, ſont encore voués à la barbarie du moyen âge : ils ſont encore le repaire des préjugés entaſſés depuis des ſiècles; & tel eſt le vice de leur organiſation, qu'on en ſort avec l'ignorance acquiſe : pourroient-ils échapper plus long-temps à la faux réformatrice?

Nous ne voulons plus que les avantages de l'éducation ſoient l'apanage excluſif de la caſte trop long-temps privilégiée des riches; nous voulons y appeler tous nos concitoyens. Nous inviterons, nous aiderons les indigens à ſortir de leurs ſouterrains, à deſcendre de leurs greniers pour venir participer à ces inſtitutions ſalutaires; & ces hommes précieux qui arroſent la terre de leurs ſueurs & ſouvent de leurs larmes, ces hommes à qui vous avez rendu leurs droits & leur dignité, ces hommes qui, depuis quatre ans, aux priſes avec la misère & l'ariſtocratie, ſupportent l'une, & terraſſeront l'autre; ces hommes qui, par leur courage & leur induſtrie, ſont les véritables colonnes de la ſociété, en deviendront les modèles par leurs vertus. Les détracteurs de Paris ne veulent y voir que de grands vices; ils ſe gardent bien d'en faire le rapprochement avec les grandes vertus qui éclatent dans cette cité. Paris veut encore montrer à tous les individus de la famille l'exemple d'une inſ-

titution qui consacrera, qui fécondera les principes régénérateurs des bonnes mœurs.

Tandis que vous vous occupez à organiser le premier degré d'instruction publique, nous avons préparé pour les degrés supérieurs un travail qui coïncide avec le vôtre. Les trois assemblées nationales ont trituré toutes les idées relatives à ces idées; il nous a suffi de rapprocher en un faisceau les traits de lumière qui étinceloient dans les rapports de vos comités & dans vos discussions; & le plan que nous venons vous soumettre est en quelque sorte votre ouvrage.

Au lieu de ces établissemens, qui n'étoient guère que les écoles primaires du sacerdoce, nous vous demandons des gymnases où les jeunes républicains puiseront toutes les connoissances indispensables dans les diverses professions d'arts & métiers; des instituts où ils recevront les principes élémentaires des sciences & des langues; un lycée où le génie trouvera tous les secours pour se développer & diriger son vol.

Les dix colléges de Paris étoient trop nombreux, & n'étoient point répartis convenablement pour l'avantage des citoyens: nous vous proposerons de les réduire à six.

Leurs dépenses annuelles réunies à celles des sociétés savantes & littéraires supprimées, s'élevoient à la somme d'environ 1,759,000 livres: c'étoit payer trop cher des institutions vicieuses. L'amélioration de l'éducation publique peut se concilier avec des réductions sur les dépenses.

Le lycée que nous demandons n'est point une création nouvelle; il résulte de la collection des établissemens savans qui sont à Paris, & dont plusieurs,

tels que l'Obſervatoire & le Muſéum d'hiſtoire naturelle, ſont déja réorganiſés par vos loix.

Le plan que nous propoſons offre le double avantage de former des maîtres & des élèves : des maîtres, car de bons inſtituteurs, de bons livres élémentaires ſont les inſtrumens indiſpenſables pour obtenir d'heureux réſultats; des élèves, puiſqu'ils ſeront les dépoſitaires de la liberté, chargés de tranſmettre aux races futures cet héritage national.

Nous penſons que, ſauf les modifications néceſſitées par les circonſtances & les localités, notre plan pourra s'appliquer à tous les départemens qui, comme nous, auront les hommes & les choſes. Ah! puiſſe-t-il reſſerrer plus que jamais les nœuds de l'amitié tendre qui nous unit à tous nos frères! Il a été diſcuté & concerté non-ſeulement avec votre commiſſion, mais encore avec des hommes dont l'Europe admire les talens, & dont la France eſtime le patriotiſme.

Déja deux d'entre ceux qui ont quitté le miniſtère, & que la confiance publique a ſuivis dans la retraite, deſirent concourir à la régénération morale d'une nation renaiſſante. Nous avons préparé à l'avance tous les moyens d'exécution qui pouvoient nous être confiés; la machine eſt organiſée, les reſſorts ſont diſpoſés, & en ce moment vous voyez à votre barre une députation de toutes les autorités conſtituées, de toutes les ſociétés populaires, de toutes les ſections de Paris, & des deux diſtricts ruraux, qui viennent vous prier de leur imprimer le mouvement.

Parlez, & à l'inſtant nous nous emparons de la génération qui court à la puberté, pour la pétrir dans le moule républicain, pour inculquer à ces hommes de l'avenir les dogmes politiques d'une nation libre, l'amour de la patrie, la haine de la royauté & du fédéraliſme; pour leur inſpirer l'émulation qui doit en-

richir la France, les vertus qui doivent l'embellir, & l'intrépidité qui doit la défendre.

Ces sociétés populaires qui ont conservé, attisé le feu sacré du patriotisme, & sans lesquelles la liberté eût été contrainte d'abandonner le sol français, viendront un jour fortifier nos moyens d'améliorer l'espèce humaine : la nécessité de soumettre au creuset dépuratoire les choses & les personnes, absorbe en ce moment toutes leurs facultés ; mais déja elles vont nous seconder, en frappant de la massue de l'opinion les citoyens qui négligeroient de faire participer leurs enfans aux avantages de l'éducation nationale, & lorsque les orages de la révolution seront passés, lorsque la toute-puissance nationale aura écrasé tous ses ennemis, ces sociétés continueront à bien mériter de la patrie, en concourant à faire filtrer les lumières dans toutes les ramifications de l'arbre social.

ARTICLE PREMIER.

Indépendamment des écoles primaires dont la Convention s'occupe, il sera établi dans la République trois degrés progressifs d'instruction : le premier pour les connoissances indispensables aux artistes & ouvriers de tous les genres; le second pour les connoissances ultérieures nécessaires à ceux qui se destinent aux autres professions ; & le troisième pour les objets d'instruction, dont l'étude difficile n'est pas à la portée de tous les hommes.

II.

Les objets d'étude de ces écoles seront classés & enseignés d'après les tableaux annexés à notre pétition.

III.

Pour le moyen d'exécution, le département & la municipalité de Paris feront autorisés à se concerter avec la commission de l'instruction publique de la Convention nationale, afin que ces établissemens soient mis en activité au premier novembre prochain; & en conséquence les colléges de plein exercice, & les facultés de théologie, de médecine, des arts & de droit, feront supprimés.

Législateurs, si dès aujourd'hui vous imprimez à notre plan le caractère de la loi, avant que le soleil ait quitté l'horizon, dans toute l'étendue du département de Paris, les pères, les mères & leurs enfans éleveront leurs mains pour bénir la Convention nationale; & un bienfait nouveau sera un nouveau motif pour chérir nos législateurs.

DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.

TABLEAU N°. 1.

De l'instruction qui sera donnée dans les écoles secondaires destinées aux artistes et ouvriers de tous les genres.

ARTICLE PREMIER.

La durée de l'instruction sera de deux ans.

II.

Pendant les deux ans, on appliquera la géométrie descriptive successivement :
1°. Aux traits de la coupe des pierres ;
2°. Aux traits de la coupe des bois ;
3°. A la construction des ombres dans les dessins ;
4°. Aux constructions de la perspective ;
5°. A l'art de lever les plans et les cartes au nivellement ;
6°. A la description graphique des machines élémentaires et fondamentales.

III.

Un jour de la semaine sera destiné à donner, par voie d'expérience, toutes les connoissances de physique et de chimie nécessaires aux différens arts.

IV.

Un autre jour de la semaine sera destiné à donner la connoissance de l'usage des machines élémentaires, et à montrer comment on les combine pour arriver à certains buts déterminés.

V.

Indépendamment de ces trois objets généraux, il sera fait tous les jours, à la tribune, par les élèves, à tour de rôle, une lecture sur les objets d'éducation et d'instruction susceptibles d'être transmis de cette manière.

VI.

Dans chaque école il y aura deux professeurs, l'un pour la partie graphique, l'autre pour la partie physique. Les deux professeurs destinés à se suppléer l'un l'autre, en cas de besoin, ne pourront par la suite être pris que parmi ceux qui auront parcouru le degré suivant d'instruction.

Pétition du Département de Paris.


LIBRARY
CHICAGO

TABLEAU   N°. 2.

Des connoissances utiles qui seront enseignées dans les établissemens d'instruction publique du troisième degré, ou dans les instituts, à Paris.

Connoiſſances mathématiques & phyſiques.		1. Cours hiſtoire naturelle	1 profeſſeur.
		2. Phyſique, chimie	1
		3. Mathématiques pures	1
		4. Mathématiques appliquées	1
Connoiſſances des ſciences & beaux arts.		5. Grammaire générale françaiſe. . . .	1
		6. Langue latine	1
		7. Langue grecque	1
		8. Langue vivante variée dans chaque inſtitut.	1
		9. Théorie des arts d'imitation	
		Muſique & deſſin, enſeignés par des maîtres appelés par les profeſſeurs.	
Connoiſſances morales & politiques.		10. Hiſtoire, géographie, mythologie.	1
		11. Légiſlation, économie politique, commerce, finances.	1
		12. Logique, méthode des ſciences, analyſe des ſenſations & des idées. .	1
Arts. Applications des ſciences aux arts.	Art de nourrir.	13. Elémens d'agriculture, de la mouture, d'économie rurale, de la préparation des alimens	1
	Art de vêtir.	14. Connoiſſance des matières, élémens des tiſſus, coupe & réunion des étoffes	1
	Art d'abriter.	15. Connoiſſance de la conſtruction, de la diſtribution, de la décoration.	1
	Art de guérir.	16. Elémens d'anatomie, de chirurgie, d'acouchement.	1
		16. Médecine humaine, vétérinaire, matière médicale, hygiène	1
	Art de ſe défendre.	18 Elémens de l'art militaire gymnaſtique, attaque & défenſe contre les animaux, navigation, tactique morale	1

LYCÉE DE PARIS. N° 3

Sections			Titres des cours.	Nombre des professeurs.
Première section. Connoissances physiques et mathématiques.			Géométrie transcendante et analyse.	1
			Mécanique, hydraulique.	1
			Mécanique céleste.	1
			Application du calcul aux connoissances morales et politiques.	1
			Astronomie et hydrographie.	1
			Physique expérimentale.	1
			Chimie générale.	2
			Chimie des arts.	1
			Minéralogie.	1
			Géologie.	1
			Botanique au jardin.	1
			Botanique à la campagne.	1
			Jardinage. Culture des plantes étrangères.	1
			Mammalogie et ornithologie.	1
			Amphibiologie et icthyologie.	1
			Entomologie.	1
			Helminthologie.	1
			Anatomie de l'homme.	1
			Anatomie comparée.	1
			Iconographie naturelle.	1
Seconde section. Langues, littérature, éloquence, poésie.		Langues modernes.	Française.	1
			Anglaise.	1
			Allemande.	1
			Espagnole. Italiennne.	1
		Langues anciennes.	Orientales.	3
			Grecque.	1
			Latine.	1
		Eloquence.	Poésie.	1
Troisième section. Connoissances morales et politiques.			Fables, mythologie ancienne et comparée, rapports avec les phénomènes naturels, la superstition, etc.	1
			Histoire ancienne, chronologie.	1
			Géographie détaillée, histoire moderne.	1
			Morale, théorie des sensations et des idées, droit naturel.	1
			Législation, constitution des peuples, constitution française.	1
			Législation française.	1
			Commerce et finances, économie politique.	1
Quatrième section. Arts et applications des sciences aux arts.	Arts utiles.	Art de nourrir.	Agriculture et économie rurale, architecture rurale.	1
			Moûture et préparation des alimens.	1
		Art de vêtir.	Connoissance et préparation des matières.	1
			Mécanique applicable aux tissus.	1
		Art d'abriter.	Comparaison des monumens anciens et modernes, théorie de la décoration et de la division des monumens.	1
			Connoissance des bois, théorie de la force et de la résistance des bois.	1
			Connoissance des pierres, de leur force et de leur arrangement.	1
			Théorie des mortiers, des cimens et des sables.	1
		Art de guérir.	Anatomie et physiologie.	1
			Matière médicale et pharmacie.	1
			Hygiène et histoire de la médecine.	1
			Médecine théorique.	2
			Médecine pratique.	2
			Chirurgie.	1
			Accouchemens.	1
			Médecine vétérinaire.	1
			Chirurgie vétérinaire.	
		Art de se défendre.	Exploitation des mines, métallurgie.	
			Théorie de la fabrication et de l'emploi des armes.	
			Tactique de terre.	
			Tactique navale.	
	Arts d'imitation et d'agrément.	Théorie développée	Du dessin. De la peinture. De la sculpture. De la gravure.	1
			Musique.	2
			Déclamation.	1
			Démarche, danse, pantomime.	1

Pétition du Département de Paris.


THE NEWBERRY LIBRARY
NL
CHICAGO